



AMÉNAGEMENT D'HORAIRES LYCÉE (AHL) MUSIQUE

LYCÉE GUSTAVE EIFFEL

Le Conservatoire de Bordeaux s'est associé au lycée Gustave Eiffel, établissement de proximité, afin d'offrir à des élèves déjà engagés dans une pratique confirmée de la musique, la possibilité de suivre une formation artistique dans le cadre de leur scolarité et de la préparation d'un baccalauréat général.

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

AU CONSERVATOIRE

Enseignements spécifiques assurés par le conservatoire : **musique** (hors MAA Jazz et chant lyrique)

Le lycée organise l'emploi du temps des élèves concernés, en s'assurant qu'ils pourront débuter leur apprentissage artistique au conservatoire les jours suivants :

- lundi à partir de 15h30
- mercredi à partir de 17h30
- vendredi à partir de 15h30

La fin des cours au lycée aura lieu 30 minutes avant, au plus tard.

AU LYCÉE

L'organisation des études s'articule avec une offre d'enseignements de spécialités autour des sciences de l'ingénieur. Aucune option facultative n'est compatible avec le dispositif AHL.

En classe de seconde, les enseignements suivants sont obligatoires :

- SI (Sciences de l'ingénieur)
- CIT (Création et innovation technologique)

En classes de première et terminale, les enseignements de spécialité suivants sont obligatoires :

- Mathématiques
- SI (Sciences de l'ingénieur)

Si ces enseignements de spécialité ne sont pas suivis, les aménagements d'horaires ne seront pas garantis.

CONTACTS UTILES

Lycée Gustave Eiffel

143 cours de la Marne • 33074 Bordeaux Cedex
Proviseur adjoint • M. Noury
cedric.noury@ac-bordeaux.fr

Conservatoire de Bordeaux - Jacques Thibaud

22 quai Sainte-Croix • 33088 Bordeaux Cedex
Service vie scolaire • Aurore Petit : 05 56 92 96 96
viescolaire.conservatoire@mairie-bordeaux.fr



LES DATES À RETENIR

FÉVRIER : portes ouvertes et réunion d'information

Vous pouvez vous informer lors des portes ouvertes du lycée **samedi 28 février de 8h30 à 16h30** et lors de la réunion d'information au conservatoire **samedi 28 février de 14h à 15h30**.

- renseignements sur conservatoire.bordeaux.fr

MARS : date limite de candidature

Les candidatures s'effectuent **uniquement** en ligne sur conservatoire.bordeaux.fr.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **dimanche 1^{er} février** et jusqu'au **samedi 7 mars**.

AVRIL : tests d'entrée et entretiens

Les tests d'entrée et entretiens auront lieu **entre le lundi 20 et le vendredi 24 avril**, selon les disciplines. Chaque candidat(e) recevra une convocation précisant son jour et horaire de passage.

- **instruments** (piano, vents, cordes, polyphoniques)
 - interprétation d'une ou plusieurs œuvres libres d'une durée totale de 5 à 8 minutes
 - entretien

MAI : publication des résultats d'admissibilité

Les résultats d'admissibilité seront publiés sur le site du conservatoire **lundi 11 mai à 17h**.

L'admission définitive n'est effective que lorsque l'affectation dans le lycée est validée par la DSDEN.

INSCRIPTION AU LYCÉE GUSTAVE EIFFEL

Dès réception de la confirmation d'affectation, les familles finalisent l'inscription de l'élève auprès du lycée Gustave Eiffel. L'affectation des élèves admissibles résidant hors secteur du lycée n'étant pas automatique, les voies de recours auprès de la DSDEN vous seront communiquées en cas de nécessité.

Le chef d'établissement et le responsable Éducation artistique et culturelle du conservatoire suivent conjointement le dossier d'affectation de chaque candidat(e) admissible et se tiennent à la disposition des familles pour un accompagnement personnalisé.

Le lycée Gustave Eiffel propose un internat à ses élèves.

COMBIEN COÛTE LA FORMATION ARTISTIQUE AU CONSERVATOIRE ?

Conformément à la délibération du conseil municipal, les élèves inscrits en Aménagement d'Horaires Lycée au lycée Gustave Eiffel bénéficient du tarif appliqué aux résidents de Bordeaux.